Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourse à l'écriture 2007

Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, met au concours pour la deuxième fois une " bourse à l'écriture " dotée d'une somme de 10'000 francs prélevée sur le montant dont dispose la Commission cantonale des activités culturelles - sous-commission " littérature " - sur l'exercice 2007.

En 2006, le Canton de Vaud a attribué pour la première fois à Sandra Korol, pour son projet d'écriture théâtrale " Camilla ou les festins funestes ", une bourse à l'écriture. Celle-ci vient compléter les aides occasionnelles directes octroyées dans le passé à des écrivains et écrivaines vaudois-e-s et les soutiens réguliers à l'édition d'oeuvres littéraires. Le Service des affaires culturelles met à nouveau au concours une " bourse à l'écriture " en 2007, dotée d'un montant de 10'000 francs. Elle est destinée à des écrivain-e-s qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou à une étape décisive de leur travail.

Seul-e-s peuvent prétendre à une bourse les auteur-e-s vaudois-e-s ou les écrivain-e-s étranger-e-s établi-e-s et travaillant dans le Canton de Vaud depuis au moins cinq ans et ayant publié au moins un livre (sont exclus l'autoédition ou le compte d'auteur) dans les domaines suivants : roman, nouvelles, essais, poésie et théâtre.

Les personnes intéressées peuvent adresser par courrier postal leur dossier de candidature au Service des affaires culturelles (SERAC), rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne, tél. 021 316 07 43, E-mail info.serac@vd.ch, Internet www.vd.ch/serac (rubrique Actualités et dossiers). Ce dossier doit contenir la formule d'inscription dûment remplie et signée (disponible sur demande au SERAC ou sur son site Internet), une documentation présentant les travaux récents, sans aucun manuscrit original, ainsi qu'une bio-bibliographie.

Les dossiers de candidature devront être envoyés d'ici au 2 mars 2007.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 janvier 2007

DFJ, Service des affaires culturelles, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe de Service, 021 316 07 44, nicolas.gyger@vd.ch